

LE SIE DE LANNEMEZAN DOIT ÊTRE MAINTENU. PAS DE TRANSFERT à TARBES !



Vendredi 13 octobre à 16 h 42 le directeur départemental des finances publiques nous a gratifié d'un droit de réponse au quotidien Le Monde à la suite de l'article paru le 11 octobre 2017 concernant l'avenir du Service des Impôts des Entreprises de Lannemezan.

Cela commence à s'apparenter à une sorte de rituel puisque cela avait déjà été le cas au mois de juin 2017 avec le journal La Dépêche.

Cette fois-ci, comble du ridicule, nous avons même eu droit à des commentaires de saisonnalité météorologique : l'avenir du SIE de Lannemezan s'est-il joué au début, au cœur de l'été, ou dans cet été indien qui agrmente notre automne ?.... tout le monde aura compris que l'essentiel est ailleurs pour ce qui est de l'avenir du SIE de Lannemezan, de l'accueil des professionnels, des droits des agents et de leurs conditions de travail..

Des commentaires directionnels qui se doublent par ailleurs de contre-vérités sur la démarche des organisations syndicales.

Celles-ci, contrairement aux dires directionnels, n'ont jamais occulté, lors de leurs interventions avec la presse et lors des heures d'information, le caractère..... illusoire et éphémère des antennes..... pour « pérennes » qu'elles puissent être présentées

A l'image des antennes hertziennes, ces ersatz de service de proximité ont bel et bien vocation à disparaître.

De la même manière, nous n'avons jamais occulté les propos du directeur qui, lors de la présentation du projet le 22 juin (à l'entrée de l'été et non au cœur), avait en grande partie justifié son opération par la nécessité de constituer une « **réserve à suppressions d'emplois** » au niveau du SIE de Tarbes, une justification bien éloignée au final d'une préoccupation (de façade ?) pour les conditions de travail des agents (la majorité des agents des SIE de Tarbes et de Lannemezan rejetant d'ailleurs cette opération compte tenu de la dégradation des conditions de travail attendues).

Mais la communication directionnelle, destinée à tous les agents, ne s'arrête pas là.

Non content de livrer son appréciation toute personnelle du dialogue social et des élu(e)s du personnel, le directeur se permet de porter un jugement, là aussi tout personnel, sur les interventions et délibérations des élus locaux (députés, sénateurs, conseillers départementaux) pour n'approuver que celles qui lui conviennent.

En roi Salomon autoproclamé, il sépare le bon grain de l'ivraie et met directement en cause des élus locaux, sous influence syndicale, fustigeant des délibérations «**fortement orientées**», ce que les dits élus ne manqueront pas d'apprécier.

Ainsi, des 34 élus du conseil départemental, en passant par le président du conseil départemental, un député et une sénatrice, toutes et tous seraient.....sous influence.

De là à conclure à une théorie du complot syndical, il n'y a qu'un pas.

Dans l'éventualité d'un prochain droit de réponse directionnel, nous tenons d'ores et déjà à informer la direction que nous n'avons pas pris contact, à ce jour, avec le conseil de sécurité de l'ONU.

Tout ceci serait pitoyable ou risible s'il ne s'agissait de questions ô combien sérieuses.

En effet, évoquer l'avenir d'un service de proximité de pleine compétence comme celui du Service des Impôts des Entreprises de Lannemezan c'est bien entendu s'intéresser directement aux missions, à leur exercice, au service rendu, aux conditions de travail des agents et à leurs droits.

Comment en douter, alors que nous voyons clairement dans la communication du directeur général Bruno Parent que les droits des agents ont vocation dans son esprit à passer à la déchiqueteuse.

Le message de Bruno Parent sur Ulysse le 16 octobre en dit long sur son appréciation du droit des agents, notamment en matière de mutations, et cela moins d'une semaine après une mobilisation sans précédent depuis 2 010 à la DGFIP.

Parler des structures, du réseau, du service de proximité, des droits des agents et de leurs conditions de travail.....tout cela est très sérieux alors que la direction générale nous invite à sabrer le champagne au motif que les destructions d'emplois se limitent pour 2 018 à 1 600 avant que celles-ci ne soient portées à 3 500 (voir plus) à partir de 2019.

Dès lors, et comme cela a été une constante dans l'attitude des représentants du personnel, nous nous sommes préoccupés, dès la parution du message du directeur, de la situation et de l'avenir du SIE de Lannemezan et de ses agents :

Le secrétariat personnel de M.Gérald Darmanin (Ministre de l'action et des comptes publics), M.Jean Bernard Sempastous (député des Hautes Pyrénées par message du 14 octobre et par entretien téléphonique du 16 octobre) ainsi que la direction de cabinet de la Présidence de la République nous ont indiqué que la décision concernant le SIE de Lannemezan était bel et bien **en cours d'arbitrage**. (Voir ci-dessous les messages qui nous ont été transmis)

Pour notre part, et comme nous l'avons déjà indiqué : l'avenir de nos services, des missions et des droits des agents méritent amplement de la constance et de la persévérance.

Quelque soit la décision qui sera prise au final sur le SIE de Lannemezan, rien ne nous éloignera de ces principes.

C'est pourquoi nous irons à nouveau à la rencontre des agents du SIE de Lannemezan dès le MERCREDI 18 OCTOBRE.

Plus que jamais, compte tenu des attaques que subissent les agents de la DGFIP :

L'heure est à la MOBILISATION des AGENTS DES FINANCES PUBLIQUES des HAUTES PYRENEES et de TOUTE la DGFIP.

♦ Message du député des Hautes Pyrénées (M.Sempastous) en date du 14 octobre 2017 :

« le ministère a fait un point vendredi 13.10.2017 suite à mon courrier. Les services au niveau ministériel identifient actuellement les besoins de chacun des départements et des difficultés rencontrées. »

♦ Message du secrétariat personnel du Ministre des comptes publics le 12.10.2017 : *« Nous vous confirmons la bonne réception de votre dossier qui est actuellement en cours d'instruction ».*

♦ Courrier de la présidence de la République transmis à la CGT FP 65 le 6.10.2017 :

Le Président de la République a bien reçu les correspondances que vous lui avez adressées conjointement avec Monsieur Philippe VILLEDIEU, secrétaire départemental Solidaires Finances Publiques et Madame Marie-Françoise THOMAS, secrétaire départementale FO DGFIP.

Soyez assuré qu'il a été pris attentivement connaissance des préoccupations que vous exprimez concernant le projet de transfert, à Tarbes, du service des impôts des entreprises de Lannemezan.

A cet égard, je n'ai pas manqué de relayer vos interventions auprès de Monsieur Bruno LE MAIRE, ministre de l'économie et des finances, afin qu'il soit procédé à l'examen approprié de la situation que vous évoquez.